

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d’insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d’envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l’expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l’article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n’offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l’amélioration dudit article, renvoyer l’auteur de l’article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n’est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d’internet, si le même article n’est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s’entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s’intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS----- 16**
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO ----- 33**
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)
----- 50**
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ ----- 73**
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE ----- 89**
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) ---- 105**
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI) ----- 127**
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D’ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC) (Côte d’Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D’INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L’UTÉRUS EN CÔTE D’IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L’INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (Côte d’Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L’ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
KOUADIO N’Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. **DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS
D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758**
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. **VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS
ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS
OPERATIONNELS.----- 773**
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée,
ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. **RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL.
RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. *LOS NACIMIENTOS* DE
EDUARDO GALEANO ----- 790**
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. **DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE
RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE
SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX ----- 804**
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
45. **AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE
FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS
ASSOCIÉS ----- 823**
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte
d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. **CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES
NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES
URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA
CÔTE D'IVOIRE) ----- 843**
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

**L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION
MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS,
SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES**

DOSSO Tiémoko

Université Félix-Houphouët-Boigny

dosso.tiemoko2020@gmail.com

&

DIABY Aïssata

Université Félix Houphouët-Boigny

Daïchat2011@yahoo.fr

&

KRAMO Kouadio Emile

emilkramo@yahoo.fr

**Institut Pédagogique National de l'enseignement technique
et Professionnel (IPNEPT)**

Résumé : Cet article explore l'écriture inclusive comme un moyen de déconstruction morphosyntaxique du français. Après avoir retracé l'origine et l'évolution de cette pratique, l'article analyse son impact sur la structure de la langue française. En particulier, il met en lumière l'introduction du point médian et la féminisation des titres et fonctions, qui remettent en cause l'accord traditionnel du genre. Ces transformations, suscitent de nombreuses critiques. Les opposants à l'écriture inclusive soulignent qu'elle complexifie la lecture et perturbe la fluidité syntaxique du français. L'article examine les critiques morphosyntaxiques de cette écriture.

Mots clés : écriture inclusive, déconstruction, féminisation, genre, morphosyntaxe

Abstract : This article examines inclusive writing as a means of morphosyntactic deconstruction of the French language. After tracing the origins and evolution of this practice, which emerged in the 1970s in response to gender inequalities, the article analyzes its impact on the structure of the French language. In particular, it highlights the introduction of the midline dot and the feminization of titles and functions, which challenge traditional gender agreement. These transformations, although aimed at making the language more gender-equal, have sparked numerous criticisms. Opponents of inclusive writing argue that it complicates reading and disrupts the syntactic flow of French.

Keywords : inclusive writing, deconstruction, feminization, gender, morphosyntax.

Introduction

L'écriture inclusive, en tant que pratique linguistique visant à garantir une représentation égalitaire des sexes dans la langue, suscite depuis plusieurs années des débats nourris dans les milieux académiques, institutionnels et sociaux. Si l'objectif avoué de cette forme d'écriture est de refléter de manière plus équitable la présence et les rôles des femmes et des hommes, elle soulève également des questions fondamentales sur la nature et l'évolution de la langue française, notamment en ce qui concerne les mécanismes morphosyntaxiques qui la régissent. En effet, l'introduction de formes comme le point médian ou la féminisation systématique des noms de métiers et de fonctions constitue un défi pour les structures grammaticales établies du français, où le masculin a historiquement primé.

Ce phénomène linguistique questionne ainsi la relation entre la langue et la société, en mettant en lumière les rapports de pouvoir implicites et les mécanismes de domination liés au langage. L'objectif de cet article est de montrer en quoi l'écriture inclusive peut être envisagée comme un moyen de déconstruction des structures morphosyntaxiques du français, en analysant les transformations qu'elle opère tant sur le plan grammatical que sur celui de la perception des genres. Nous cherchons à comprendre comment cette pratique remet en cause les conventions traditionnelles du genre grammatical tout en interrogeant son impact sur l'évolution du français. Dans cette perspective, cet article s'efforce de démontrer que l'écriture inclusive, loin de se limiter à une simple évolution orthographique ou stylistique, constitue une forme de rupture avec la grammaire traditionnelle, et participe activement à une révision des rapports de genre inscrits dans la langue. Il met aussi en relief les conséquences sociolinguistiques et analyse les postures normatives de la langue française.

I. Généalogie et émergence sociolinguistique de l'écriture inclusive

Cette section s'articule autour de quatre sous-sections qui abordent successivement : l'origine et l'évolution de l'écriture inclusive, l'émergence de l'écriture inclusive contemporaine, l'impact des politiques publiques et des institutions, le débat linguistique et social sur l'écriture inclusive.

I-1 Origines et évolution

L'écriture inclusive, qui vise à rendre la langue plus égalitaire en ce qui concerne la représentation des genres, est un phénomène linguistique et sociétal qui a suscité une attention croissante depuis les dernières décennies. Bien que son usage soit relativement récent dans le discours public, ses origines remontent à des décennies de réflexion sur la place des femmes dans la langue, les sciences sociales et les pratiques culturelles.

L'émergence de l'écriture inclusive peut être directement liée aux mouvements féministes du 20^e siècle, notamment ceux qui se sont battus pour l'égalité des sexes dans la société. Dès les années 1970 et 1980, plusieurs théoriciennes féministes ont commencé à dénoncer l'*invisibilisation*¹ des femmes dans la langue française, soulignant que la structure traditionnelle du français, dominée par le masculin, reflétait une hiérarchie de genre. Cet état de fait reflète et perpétue des structures de domination patriarcale telles que développées par Élisabeth Roudinesco. Pour Elle, « *lorsqu'on veut blâmer un homme avec des moqueries (...) on l'appelle efféminé(...) au contraire, pour louer une femme à cause de son courage, de sa force ou de son esprit, on dit que c'est un homme.* »

Les premières critiques de la langue se sont centrées sur ce que certains appellent l'*androcentrisme* de la langue française. Des linguistes et activistes comme Marina Yaguello (1978, p.123-150), Eliane Viennot, (2014, p.21-45), Edwige

(¹) Le terme *invisibilisation*, selon les adeptes de l'écriture inclusive, désigne le phénomène par lequel certains groupes de personnes, notamment les femmes et les minorités de genre, sont rendus invisibles ou marginalisés dans les textes en raison de l'utilisation exclusif du masculin pour désigner des personnes ou des groupes mixtes.

khaznadar (2002 p.9-22) ont souligné que la langue masculine, loin d'être neutre, constitue une forme d'exclusion implicite des femmes Monique Wittig, (1985). Wittig, dans son ouvrage *Le Corps lesbien*, proposait une critique radicale du langage comme instrument de domination, soutenant que la langue elle-même véhiculait des rapports de pouvoir entre les sexes.

Une autre forme d'écriture inclusive a émergé dans les années 1980, portée par les féministes francophones. Elles revendiquaient la féminisation des noms de métiers, de titres ou de fonctions, afin que des appellations comme "le médecin", "le professeur" ou "le ministre" ne soient plus systématiquement utilisés pour désigner aussi bien des hommes que des femmes. Ces premières propositions ont ouvert la voie à des formes linguistiques alternatives, comme "la professeure", "la ministre", etc.

I.2. L'émergence de l'écriture inclusive contemporaine

Le concept d'écriture inclusive tel que nous le connaissons aujourd'hui s'est principalement développé à partir des années 1990, avec l'évolution des discours sociaux et politiques sur l'égalité des genres.

Les premières propositions de réformes linguistiques datent des débuts des années 1990. En effet, à cette époque, des linguistes et des militants féministes avaient commencé à proposer des alternatives plus marquées pour promouvoir une plus grande visibilité des femmes dans le langage écrit et parlé. Les premières applications institutionnelles de ces réflexions se sont focalisées sur la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions Colleta Jean-Pierre (2018). Il s'agissait de pallier la lacune lexicale créée par l'accès massif des femmes à des postes de responsabilité, longtemps désignés par le seul masculin institutionnel. Exemple : *le ministre, le professeur*. Ces propositions se sont intensifiées dans les années 2000 avec la naissance d'un véritable mouvement en faveur de l'inclusivité linguistique et d'un élargissement vers des réflexions globales sur la morphosyntaxe des textes écrits. L'usage de graphies abrégées au premier rang desquels le point médian, ont été mis en avant pour inclure les formes féminines et masculines dans le même mot ; exemple

: *les étudiant-e-s*. Cela qui visait à contester la domination du masculin dans la structure grammaticale du français.

I.3 L'impact des politiques publiques et des institutions.

En 2017, la *Charte de la langue française*, le ministère français de l'Éducation nationale et des autorités linguistiques ont publié plusieurs recommandations sur l'utilisation de l'écriture inclusive, suscitant une polémique dans l'opinion publique et dans les institutions. Certains soutiennent cette approche, tandis que d'autres la considèrent comme une menace pour la clarté et la cohérence de la langue. L'intégration progressive de l'écriture inclusive dans la communication institutionnelle, les manuels scolaires et le monde académique a suscité de vives réactions au sein du champ sociolinguistique et politique. L'Académie française², par exemple, a fortement critiqué l'usage du point médian et s'y est opposée, en arguant que de telles pratiques étaient non seulement inutiles, mais également nuisibles à la structure même du français. Dans sa déclaration du 26 octobre 2017 *academie-française.fr*, le point médian est qualifié par cette institution de « péril mortel » pour la langue.

I.4. Débat linguistique et sociétal sur l'écriture inclusive

Au fur et à mesure que l'écriture inclusive se popularise, le débat autour de son usage devient de plus en plus intense. Le débat oppose deux visions épistémologiques du langage. D'une part, certains la considèrent comme un moyen efficace de réformer la langue pour qu'elle reflète mieux la réalité des rapports de genre. D'autre part, d'autres la perçoivent comme une déconstruction inutile, voire destructrice, du français.

Les défenseurs de l'écriture inclusive la considèrent comme un instrument d'égalité et de justice sociale. Par exemple, dans "*Le Sexe de la langue*", l'écrivaine et

(²) Depuis sa création en 1635, l'Académie française s'est fréquemment opposée à la féminisation des noms. Cependant, en 2019, elle se prononce officiellement en faveur d'une ouverture à la féminisation des noms de métiers, de fonctions, de titres et de grades.

linguiste Claude Hagège³ note que la langue peut et doit évoluer pour mieux intégrer la réalité des inégalités de genre. La féminisation des titres, l'utilisation du point médian et l'inclusivité grammaticale sont vues comme des moyens concrets de contester la domination linguistique du masculin et de permettre une représentation plus juste de toutes les identités de genre.

Les opposants à l'écriture inclusive considèrent que l'introduction de formes inclusives nuirait à la fluidité et à la clarté du langage, rendant la lecture plus complexe et moins naturelle. Jean-Jacques Rousseau, dans *Confessions*, mettait déjà en garde contre une tendance à trop politiser la langue. Par ailleurs, des études menées par la psychologue du langage Françoise Héritier, (2008) ont montré que le biais linguistique est profond et que la langue n'est qu'un reflet d'une réalité sociale et politique plus large. Par conséquent, certains pensent que les tentatives d'influencer la langue par des réformes sociétales, telles que l'écriture inclusive, risquent de produire un effet pervers en déstabilisant les règles grammaticales. Cet article milite pour une langue éloignée de tout combat politique et idéologique et débarrassée de constructions artificielles souhaitées par les partisans de l'écriture inclusive.

II. De la déconstruction morphosyntaxique du français

L'écriture inclusive, bien que née d'un souci d'égalité des genres et de représentation des femmes et des hommes dans la langue, entraîne une transformation profonde des règles traditionnelles de la langue française. En effet, en remettant en cause des structures grammaticales établies, elle peut être considérée comme un outil de déconstruction morphosyntaxique du français.

Cette déconstruction se manifeste par plusieurs éléments, notamment l'introduction du point médian, la féminisation des noms de métiers et de fonctions, ainsi que la remise en question des accords traditionnels de genre et de nombre. Nous

(³) Claude Hagège est linguiste anthropologue et professeur de français. Il milite pour l'égalité des genres sans dénaturer la langue.

allons examiner ces différentes transformations pour comprendre en quoi l'écriture inclusive bouleverse les normes morphosyntaxiques du français.

II-1. Le point médian, la remise en question du masculin "générique" et la féminisation des métiers et titres

Le point médian⁴, le genre générique et féminisation des titres et des fonctions sont trois centres d'intérêt importants de l'écriture inclusive. Chacun de ces centres est développés dans les paragraphes suivants.

II.1.1-Le point médian

L'une des principales caractéristiques de l'écriture inclusive est l'utilisation du point médian. En voici deux exemples : *les habitant·e·s* pour désigner à la fois les habitants et les habitantes, *les étudiant.e.s* pour inclure les étudiants et les étudiantes. Cette pratique a pour objectif d'inclure explicitement les formes féminines et masculines dans une même expression. Ainsi, l'écriture inclusive oppose l'idée que le masculin serve de forme générique et implique un changement fondamental dans l'approche des accords de genre dans la langue.

Le point médian contraint la syntaxe à intégrer à la fois des formes féminines et masculines dans des mots qui traditionnellement ne les incluent pas, ce qui entraîne une évolution des pratiques orthographiques. Cette modification va à l'encontre de la règle grammaticale traditionnelle qui stipule que, dans un groupe mixte, l'accord doit se faire au masculin, ce qui est un fondement de la morphosyntaxe du français

II.1.2 la remise en question du masculin générique

Traditionnellement, le masculin était considéré comme le genre neutre ou générique, un principe inscrit dans les règles grammaticales du français. Cette règle a longtemps contribué à invisibiliser les femmes dans les textes, car le masculin était privilégié pour désigner des groupes mixtes. Par exemple, on disait "les enseignants"

(⁴) Le point médian a été utilisé pour la première fois par les adeptes de l'écriture inclusive dans les années 1990. Ce signe de ponctuation a été adopté comme moyen de rendre visibles les deux genres (masculin et féminin) dans un même mot, pour inclure à la fois les hommes et les femmes.

pour parler d'un groupe composé d'hommes et de femmes. L'introduction du point médian remet en cause cette idée en forçant une visibilité du féminin, tout en maintenant une structure qui permet de conserver la pluralité des genres dans un même mot. Cette pratique bouscule les conventions morphologiques du français.

II-1-3. La féminisation des noms de métiers et de titres

D'abord une composante majeure de l'écriture inclusive réside dans la féminisation des noms de métiers et des titres. Par exemple, on dira "la professeure" au lieu de "le professeur", "la ministre" au lieu de "le ministre", "la présidente" au lieu de "le président". Si cette féminisation n'est pas totalement nouvelle, l'écriture inclusive en fait une norme systématique et explicite.

Ensuite, l'on note la déconstruction des rôles traditionnels. En effet, la féminisation des noms de métiers et de titres participe à la déconstruction de l'idée que certaines professions ou rôles sociaux seraient réservés à un seul genre, généralement masculin. Ce changement morphosyntaxique dans la structure des mots perturbe la vision traditionnelle d'une langue où la forme masculine prime. Cela crée une rupture dans la perception du pouvoir et de la représentation dans les professions, en permettant à la langue de refléter l'évolution des rôles sociaux.

Enfin, une nouvelle organisation des suffixes. Cette féminisation systématique impose de nouveaux usages linguistiques, qui ne se contentent plus de simplement ajouter un "e" final (comme dans "docteur / docteure"), mais souvent oblige à la création de nouveaux suffixes ou de constructions grammaticales inhabituelles. Par exemple, pour des titres comme "le maire", la forme féminine "la mairesse" a été utilisée de manière plus courante dans l'écriture inclusive. Ce phénomène modifie la manière dont la morphologie des mots est pensée et appliquée dans le système grammatical français.

II-2. Remise en question des accords de genre et de nombre

L'écriture inclusive remet également en question les règles classiques des accords de genre et de nombre dans le français écrit. Par exemple, au lieu de respecter

la règle qui impose de mettre au masculin le terme d'un groupe mixte, certains partisans de l'écriture inclusive préfèrent accorder au féminin ou recourir à une structure plus neutre

L'accord traditionnel du groupe nominal, selon lequel le genre masculin l'emporte lorsqu'un groupe mixte est désigné, est un élément central de la grammaire française. L'écriture inclusive, en encourageant une double marque de genre dans les mots (comme "les citoyen·ne·s"), oblige à reconsidérer cet accord traditionnel et donc à réécrire des textes pour leur donner une structure plus inclusive.

La déconstruction des accords permet aussi d'introduire des formes grammaticales alternatives. L'idée de désigner un groupe de manière non genrée, en évitant de faire un choix entre "ils" ou "elle», par exemple, est une tendance émergente dans certains cercles académiques et sociaux. Le recours à des formes comme "iels" ou "iel" pour désigner des individus non binaires bouleverse la construction syntaxique du français.

II.3. La complexification du système grammatical

L'un des effets collatéraux majeurs de l'écriture inclusive est la complexification du système grammatical* du français. En cherchant à inclure une plus grande diversité de représentations sociales dans la langue, l'écriture inclusive entraîne une multiplication des règles d'accords, des suffixes et des marqueurs, qui rendent la langue plus complexe et moins systématique.

L'une des critiques souvent faites à l'écriture inclusive est la perte d'unité et de fluidité dans l'expression écrite. L'addition du point médian, des accords spécifiques et de la féminisation des titres allonge souvent les textes, ce qui peut altérer leur lisibilité et leur clarté. Cependant, cette complexification est aussi une manière de rendre visible la pluralité des identités et des genres dans la société.

L'usage de l'écriture inclusive rend difficile l'application uniforme des règles grammaticales, en particulier pour les apprenants de la langue. L'enseignement de la grammaire doit désormais intégrer ces nouvelles formes et ces nouvelles règles, ce

qui remet en question une partie du système éducatif traditionnel, ancré dans la norme classique du français.

L'écriture inclusive représente, en définitive, un véritable *moyen de déconstruction morphosyntaxique du français, car elle modifie en profondeur les règles qui gouvernent la langue. En remettant en cause l'androcentrisme⁵ linguistique et en introduisant des pratiques nouvelles, elle perturbe les normes grammaticales, les accords de genre et de nombre, tout en cherchant à promouvoir une meilleure égalité entre les genres. Toutefois, elle entraîne également des tensions avec les règles traditionnelles du français, créant ainsi un véritable champ de débat sur l'évolution de la langue. Le mouvement vers une langue plus inclusive est certes une réponse aux injustices sociales, mais il est aussi une invitation à repenser les fondements morphosyntaxiques du français.

III. Transformations morphosyntaxiques du français : conséquences et critiques associées

L'émergence de l'écriture inclusive a apporté une transformation significative dans la structure et l'usage de la langue française. En remettant en cause plusieurs règles grammaticales traditionnelles, notamment les accords de genre et de nombre, l'écriture inclusive a produit un ensemble de conséquences sur la morphosyntaxe du français. Cette approche a également suscité de nombreuses critiques. Nous allons aborder ces deux aspects : les conséquences morphosyntaxiques et les critiques qui en découlent.

III.1. Conséquences morphosyntaxiques de l'écriture inclusive

Cette partie de notre contribution se décline en cinq étapes dans la transformation subies par la langue française.

(⁵) Le terme " androcentrisme" dans le contexte de la littérature et de l'écriture inclusive a été popularisé par la linguiste et féministe Monique Wittig dans ses travaux des années 1970. Elle a utilisé ce terme pour critiquer la domination du masculin dans la langue et dans la culture, en particulier dans les représentations littéraires et sociales.

III.1.1. Transformation des accords de genre

L'une des premières et des plus visibles conséquences de l'écriture inclusive est la transformation des accords de genre, qui va à l'encontre des règles traditionnelles de la langue française. Traditionnellement, en cas de groupe mixte (composé à la fois d'hommes et de femmes), l'accord se faisait au masculin. Par exemple, dans une phrase comme *Les étudiants et étudiantes sont arrivés*, l'accord se faisait avec le masculin ("arrivés"), ce qui supposait que le masculin était générique et représentait tout le groupe. L'écriture inclusive propose, au contraire, de recourir à des formes grammaticales mixtes qui intègrent à la fois le masculin et le féminin, via des moyens comme le point médian. Ce qui donne *les étudiants et les étudiantes sont arrivé.e.s*. sur le plan morphologique, l'écriture inclusive apporte plus de complexité orthographique dans les accords. Par ailleurs, la féminisation des titres et des fonctions : *la professeure, la procureure*. Ces transformations entraînent une rupture dans les pratiques traditionnelles, où l'accord du genre est masculin dans un contexte mixte.

III 1.2. Le point médian et la complexification de la syntaxe

L'introduction du *point médian* pour rendre visibles les deux genres dans un même mot a également des conséquences sur la structure syntaxique du français. Ce signe de ponctuation permet de joindre les formes féminines et masculines dans des termes comme "les citoyen·ne·s", "les auteur·e·s" ou "les étudiant·e·s". Cependant, cette pratique modifie la structure orthographique et grammaticale des mots, obligeant les locuteurs à adapter leur utilisation de la langue pour répondre à une norme inclusive.

III.1.3 Problème de lisibilité et de fluidité

L'utilisation du point médian alourdit les mots et rend la lecture plus complexe. Par exemple, écrire "les citoyen.ne.s" peut être difficile à lire rapidement, en particulier dans des phrases longues où ces constructions sont fréquentes. En

raison de cette complexification, l'écriture inclusive risque de perturber la fluidité de la lecture et l'unité des phrases.

III.1.4 Modification des habitudes morphologique et féminisation des noms de métiers et fonctions

Ces changements ajoutent des formes grammaticales supplémentaires dans le système morphologique de la langue. Si certains noms de métiers ont déjà une forme féminisée bien ancrée (comme "auteure" au lieu de "auteur"), cette féminisation systématique perturbe l'usage traditionnel et modifie la façon dont les mots sont construits. Une autre transformation importante de l'écriture inclusive concerne la féminisation systématique des noms de métiers et de titres. Traditionnellement, des termes comme "le professeur", "le maire" ou "le président" étaient utilisés pour désigner aussi bien les hommes que les femmes occupant ces fonctions. L'écriture inclusive cherche à changer cela en utilisant des formes féminisées, par exemple, "la professeure", "la mairesse" ou "la présidente"

III.1.5 Introduction de formes de genre neutre et création de nouveaux systèmes

L'écriture inclusive a aussi encouragé la création de "formes neutres" pour désigner des individus non binaires ou de genre inconnu, comme le pronom "iel" ou "iels", pour remplacer "il" ou "elle". Ces formes représentent une transformation significative de la morphosyntaxe du français, puisqu'elles introduisent une nouvelle catégorie grammaticale qui n'était pas présente dans la langue jusqu'à présent. Exemples : Iel est venu.e /iels sont venu.e.s

Cette évolution impose un chamboulement des règles grammaticales établies. Par exemple, dans un contexte académique ou formel, le recours à ces formes ne fait pas encore l'objet d'une norme acceptée et pourrait, à terme, conduire à une révision de certaines règles syntaxiques et des accords de genre dans des contextes plus larges.

III.2. Critiques de l'écriture inclusive et des transformations morphosyntaxiques

Malgré les objectifs égalitaires de l'écriture inclusive, plusieurs critiques sont souvent formulées concernant ses conséquences sur la langue française. Ces critiques sont à la fois grammaticales, sociétales et pédagogiques.

III.2.1 Perte de lisibilité et de clarté

L'une des critiques majeures de l'écriture inclusive concerne la lisibilité des textes. L'utilisation du point médian, des formes allongées ou des accords mixtes compliquent la lecture et la compréhension des textes, notamment pour les enfants, les apprenants de la langue française, les personnes dyslexiques ou encore les personnes âgées. Les opposants à l'écriture inclusive affirment que l'introduction de ces éléments perturbe la fluidité de la langue et alourdit les textes. Par ailleurs, il est bon de noter que l'introduction du point médian alourdit le texte et peut rendre la lecture plus laborieuse, particulièrement dans le contexte scolaire et professionnel où la vitesse de lecture est souvent nécessaire.

Il faut aussi mentionner des études comme celles de Grégory Cormier⁶ qui montrent que « *le point médian perturbe la lecture pour les personnes ayant des troubles dyslexiques, augmentant ainsi les difficultés d'accès au texte* (2019, p.70)

III.2.2 Complexification de la langue

Le recours à des formes inclusives entraîne une complexification des règles grammaticales du français. Au lieu de simplifier la langue, l'écriture inclusive en augmente la complexité en multipliant les règles d'accord et en imposant de nouveaux suffixes, comme ceux ajoutés pour la féminisation des noms de métiers. Certains estiment que cette complexité rendra l'enseignement du français plus difficile, en particulier dans un contexte scolaire où l'on souhaite rendre l'apprentissage plus fluide et plus accessible. C'est à ce sujet que Roland Vion (2021) soutient, dans son

(⁶) Grégory Cormier est linguiste et chercheur français en Science du langage .Il remet en cause la question de l'écriture inclusive et opte pour un pragmatisme et une approche plus mesurée et plus respectueuse de l'évolution naturelle de la langue.

ouvrage Genre et grammaire : les enjeux morphosyntaxiques de l'écriture inclusive, que « *cette féminisation crée des formes grammaticales 'nouvelle génération' qui n'ont pas toujours d'usage antérieur dans la langue et modifient les règles morphématiques classiques de la langue française* » (2021, p.124)

La question se pose donc de savoir dans quelle mesure ces nouvelles formes sont réellement nécessaires et acceptées par la majorité des locuteurs.

III.2.3 Contradiction avec la norme académique

Les linguistes et les défenseurs des règles grammaticales traditionnelles s'opposent souvent à l'écriture inclusive en raison de sa contradiction avec les normes académiques du français. L'Académie française, en particulier, a exprimé son opposition à l'usage du point médian, arguant que ce dernier n'est pas conforme aux règles orthographiques établies et qu'il « *fragilise l'unité de la langue* » et « *défigure la structure syntaxique* » du français (Académie française (2017)). D'autres critiques soulignent qu'une telle évolution pourrait déstabiliser l'unité de la langue et entraîner des divisions dans son usage entre ceux qui suivent la norme traditionnelle et ceux qui s'adaptent à la nouvelle norme inclusive. Pour Jean-Pierre Colletta (2018), spécialiste en sociolinguistique « *le problème de la féminisation des titres et fonctions n'est pas tant lié à la nécessité de représenter les femmes dans des rôles de pouvoir, mais plutôt à l'adoption de formes grammaticales qui perturbent l'harmonie de la langue.* » (2018, p.92).

Sur cette même lancée, Bernard Cerquiglini s'érige contre le point médian qui perturbe non seulement la structure orthographique des mots, mais aussi la cohérence syntaxique du français, rendant la lecture plus complexe. Il écrit à cet égard que « *le point médian, en divisant le mot, oblige les lecteurs à interrompre leur rythme de lecture, introduisant ainsi une pause au cœur de la construction grammaticale* » (2015, p.114)

III.2.4. Égalité et véritable transformation sociétale

Certains critiques estiment que l'écriture inclusive ne représente qu'une solution superficielle aux inégalités de genre et qu'elle ne modifie en rien les structures sociales et politiques qui maintiennent les inégalités entre hommes et femmes. Ils soutiennent que, bien que l'écriture inclusive puisse rendre les femmes plus visibles dans la langue, elle ne transforme pas les rapports de pouvoir dans la société et ne résout pas les problèmes sous-jacents d'inégalités de genre. Justement à ce sujet, le grammairien Claude Favre de Vaugelas⁷ dans son ouvrage '*Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Tome1, paru en 1647, dit à la page 130 de l'édition originale, que « *le genre masculin étant plus noble, il doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble* ».

Cette position est soutenue par Nicolas Bauzée⁸ qui précise par la suite que « *le genre masculin est plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle* » le but de l'écriture inclusive qui est de résoudre la question des inégalités entre hommes et femmes n'est donc qu'une vue de l'esprit.

III.2.5 Difficulté d'acceptation par le grand public

L'acceptation de l'écriture inclusive par le grand public rencontre plusieurs difficultés. Elles concernent surtout la lecture, les habitudes linguistiques, l'école et la perception sociale.

En effet, les formes comme citoyen.ne.s, candidat.e.s introduisent des signes inhabituels dans les mots. Certains lecteurs estiment que ces graphies ralentissent la lecture ou rendent le texte moins immédiatement compréhensible. Pour la linguiste

(⁷) Il est bon de préciser que la question du genre dans la langue ne se posait pas à l'époque de Vaugelas. Il ne s'est donc pas directement exprimé sur la question de l'écriture inclusive. En sa qualité de grammairien et d'académicien, Vaugelas était un défenseur de la norme grammaticale et de l'usage prestigieux du français.

(⁸) Nicolas Bauzée était un grammairien français du XVIII^e siècle qui a eu une influence importante sur la codification de la langue française, mais ses travaux ne concernent pas directement les débats modernes autour du genre dans la langue ou de l'écriture inclusive.

Métayer Lola le point médian impacte sur l'identification des mots écrits et la vitesse de lecture. (2022 p 63).

D'autres lecteurs mettent en avant des problèmes de sécurité et de surcharges cognitives. Pour les chercheuses en science du langage Dister Anne & Moreau Marie-Louise l'écriture inclusive est une complexité graphique qui constitue un obstacle à son adoption. (2024, p.10). Elle ne doit par conséquent pas prospérer.

Conclusion

L'écriture inclusive, née dans les années 1970 en réponse aux inégalités de genre dans la langue, a progressivement évolué pour devenir un phénomène sociolinguistique majeur dans les débats sur la langue française. Depuis ses origines, elle a pris diverses formes, allant de la féminisation des titres à l'utilisation du point médian pour marquer la dualité des genres. Ces évolutions montrent comment l'écriture inclusive cherche à rendre la langue plus égalitaire et représentative des femmes et des hommes dans les discours publics.

Cependant, cet outil de déconstruction morphosyntaxique a bouleversé la structure traditionnelle du français, en introduisant des constructions grammaticales mixtes, comme le point médian, et en féminisant systématiquement les noms de métiers et de fonctions. Ces transformations ont, non seulement modifié l'apparence des mots, mais ont aussi perturbé l'harmonie syntaxique du français, entraînant une remise en question de l'accord du genre dans des contextes mixtes.

Bibliographie

Académie française, 2017, *La Charte de la langue française sur l'écriture dite "inclusive" adoptée à l'unanimité de ses membres dans la séance du jeudi 26 octobre 2017*. Paris, Institut de France.

CALVET Louis-Jean, 2006, *Le français en danger ?* Paris, Plon.

CERQUIGLINI Bernard, 2015, *Le français ou l'illusion des règles*, Paris, Seuil.

CHARAUDEAU Patrick, 2005, *La communication, un enjeu de société : Le rôle de la langue dans les transformations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France.

COLLETTA Jean-Pierre, 2018, *Le débat sur la féminisation des titres : une perspective sociolinguistique*. Lyon, Editions de l'Université de Lyon.

CORMIER Gèneviève, 2019, *L'accessibilité de l'écriture inclusive aux personnes dyslexiques : une étude empirique*, Paris, Presses Universitaires de France.

DERRIDA Jacques, 1967, *De la grammatologie*, Paris, Minuit.

DISTER Anne, MOREAU Louise, 2022, *L'écriture dite inclusive à l'école : quelles normes enseigner ?* La lettre de l'AIRDF, n°70, p.40-45.

HAGEGE Claude, 2016, *Le soleil de la langue*, Paris : Albin Michel.

HERITIER Françoise, 2005, *Deux sœurs, deux genre*,. Paris, Odile Jacob.

KHAZNADAR Edwige, 2002, *Le féminin à la française*, Paris, L'Harmattan.

KERBRAT-ORICIONI Catherine, 2005, *Les actes de langage : théorie et pratique*, Paris, Seuil.

KLINKENBERG Jean-Marie, 2016, *Le français, une langue en danger ?* Bruxelles Editions de l'université de Bruxelles.

LECLERC Jaque, 2002. *Les évolutions du français et de ses structures* .Paris, Honoré Champion

MAINGUENEAU Dominique., 2002, *La communication dans le monde contemporain*. Paris, Armand Colin.

METAYER Lola, 2022, *Impact du point médian sur l'identification du mot écrit et la vitesse de lecture*, mémoire pour l'obtention du certificat en orthophonie, Nantes, UFR Médecine.

ROUDINESCO Elisabeth, 2007, *La bataille des sexes : Essai sur l'histoire de la sexualité*, Paris. Fayard.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1782, *confessions*, Paris, Flammarion.

SAUSSURE, Ferdinand, 1916, *Cours de linguistique générale*. Paris, Payot.

VIENNOT Eliane. *Le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*. Paris : ixé.

VION Robert, 2018, *Genre et grammaire : Les enjeux morphosyntaxiques de l'écriture inclusive* *Langue et Sociétés*, vol. 56, pp. 11-22.

VION Robert, 2021, *Genre et grammaire : Les enjeux morphosyntaxiques de l'écriture inclusive*, Paris, Armand Colin.

WITTIG Monique, 1985, *Le corps lesbien*, Paris, Minuit.

YAGUELLO, Marina, 1985, *Les mots et les femmes*, Paris, Payot, 1978.